

# Notre-Dame, Reine de France

à travers les Actes des Congrès mariaux nationaux  
(1927-1961)

Notes d'histoire chrétienne

par l'abbé Nicolas Portail

**L**E 18 juin 1929, le Comité national des Congrès mariaux nationaux de France voyait le jour sous la présidence de Mgr Harscouët, évêque de Chartres. Déjà au début du siècle, Lyon, puis Rennes et Nantes avaient connu de telles manifestations de la dévotion mariale, pèlerinage par ses prédications et cérémonies, et session d'étude par ses conférences. En 1927 à Chartres, les congressistes avaient émis le vœu qu'une « organisation des Congrès mariaux nationaux soit créée sur le modèle des Congrès eucharistiques <sup>1</sup> ». Le vœu était devenu réalité. Pendant près d'un demi-siècle, le Comité national s'emploierait à réchauffer la dévotion mariale, en France, par la tenue de magnifiques réunions de prière et d'étude, tous les quatre ans. Huit congrès – celui de Chartres en 1927 recevant le premier numéro – se succédèrent, chacun consacré à un thème particulier en l'honneur de Notre-Dame <sup>2</sup>. L'étude de leurs rapports imprimés, outre qu'elle révèle l'enthousiasme et la vigueur de la foi catholique en France en ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle (perceptible, en particulier, par les relations des manifestations mariales de ces journées que les Actes ne manquent pas de donner, en première partie), permet de situer Notre-Dame et la France dans leurs rapports mutuels, tels que le clergé comme les fidèles du milieu de ce siècle aimaient à se les rappeler. Une petite histoire de la France mariale peut ainsi en être composée. Après les premiers balbutiements, la présence des grâces de Marie dans la tradition nationale française s'affirme, auxquelles répondent les hommages des sujets de la Reine des Cieux <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> — Congrès marial national de Lourdes, 23-27 juillet 1930. Lourdes, 1930, 4<sup>o</sup>, p. 5-7. Voir en fin d'article la bibliographie détaillée avec la liste des Actes des Congrès mariaux consultés.

<sup>2</sup> — Chartres, 1927 : « Culte et maternité de Marie » ; Lourdes, 1930 : « L'Immaculée Conception » ; Liesse, 1934 : « Les Joies de Notre-Dame » ; Boulogne, 1938 : « Souveraineté de Marie » ; La Salette, 1946 : « Marie corédemptrice » ; Rennes, 1950 : « L'Assomption de Notre-Dame » ; Lyon, 1954 : « L'Immaculée Conception » ; Lisieux, 1961 : « La Maternité spirituelle de Marie ». De simples cérémonies religieuses remplacèrent le congrès du Puy, prévu en 1942.

<sup>3</sup> — La documentation complète pour réaliser cette petite note d'histoire de France nous a été fournie, agrémentée de précieux avis et encouragements, par le R.P. Charles Baillif. Qu'il veuille recevoir ici le témoignage de notre gratitude la plus profonde.

## La tradition mariale dans les Gaules : Préhistoire et protohistoire

Les Actes des Congrès marials recèlent de nombreux sermons, conférences ou études à caractère historique qui tracent le panorama de presque vingt siècles de présence de la sainte Vierge Marie dans les Gaules. En souligner les traits principaux, c'est aussi faire l'histoire de la protection de l'Immaculée sur cette terre bénie.

### L'origine : Chartres, Lyon et les autres

Avec grande érudition, les congressistes ont présenté les éléments fiables de la lointaine dévotion à Marie dans les forêts chartraines et sur le confluent de la Saône et du Rhône.

A Chartres, la tradition signale que la Vierge Marie était honorée d'un culte prophétique. Nos ancêtres avaient appris, par le moyen d'une révélation particulière, qu'une Vierge mettrait au monde un Sauveur. Et dans un endroit que recouvre aujourd'hui la cathédrale, auprès d'un puits appelé alors Lieu Fort, ils avaient érigé une statue à cette vierge et l'avaient placée à côté de leurs idoles avec cette inscription : *Virgini Pariturae*<sup>1</sup>.

Les saints Altin et Eodald, venus de Sens, y reconnurent l'image de Notre-Dame et édifièrent là une église chrétienne en son honneur pour y conserver la précieuse statue<sup>2</sup>.

La tradition est toute orale jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle. Alors elle s'enfle de détails évidemment imaginaires qui ont pu la discréditer aux yeux des critiques.

Légende ? Les découvertes archéologiques lui donnent une consistance véridique. Les fouilles de 1901 et 1902 retrouvèrent en effet le fameux puits, de forme étroite et rectangulaire, typiquement gaulois, entouré de remblais d'époque celtique et de fondations romaines<sup>3</sup>. De plus, la Vierge noire, honorée en cette place sous le titre de Notre-Dame-sous-Terre et connue depuis le XII<sup>e</sup> siècle, correspondait parfaitement à des modèles similaires gallo-romains, comme celle du Bernard, paroisse de Vendée, découverte en 1871 et ainsi décrite : « Une femme assise, voilée, et sur les genoux de laquelle on voit l'arrachement d'une figurine d'enfant qu'elle soutenait de ses deux mains<sup>4</sup> ». Durant tout le Moyen-Age, cette statue fut vénérée dans la crypte édifiée par Fulbert de Chartres<sup>5</sup> sur les décombres de la première cathédrale ravagée par un incendie en 1020, tout près du puits, mais dans une situation très malcommode pour les pèlerins : assurément, le lieu était sacré, il n'était pas question d'y toucher quoi que ce soit ! Ces

---

<sup>1</sup> — Chartres, p. 81-83.

<sup>2</sup> — *Ibid.*, p. 210.

<sup>3</sup> — *Ibid.*, p. 352.

<sup>4</sup> — Description de J. Quicherat, non soupçonné de cléricisme ! *Ibid.*, p. 351.

<sup>5</sup> — *Ibid.*, p. 83-87 ; voir aussi *Ibid.*, René MERLET, *La Crypte*, p. 339-353.

éléments joints à la protestation des églises de France en 1322, au pape Jean XXII, en faveur d'un sanctuaire de Chartres choisi par la Vierge « de son vivant », sont les signes de la très haute antiquité de la dévotion mariale sur cette terre de la Beauce <sup>1</sup>.

Lyon cependant, par la voix de son grand théologien-évêque saint Irénée, lui dispute le privilège de la primauté. Comme saint Pothin, premier évêque de la ville, saint Irénée était originaire de Smyrne, disciple de saint Polycarpe et donc de saint Jean. Cette filiation mène directement aux pieds de Notre-Dame, la *Mère* de l'Apôtre bien-aimé, et s'il n'est plus question de croire à la légende de saint Pothin débarqué dans la capitale des Gaules avec une image de la Sainte Vierge, il n'en est pas moins remarquable de constater dans la *Lettre des Chrétiens de Vienne et de Lyon*, datée de 177, de fortes réminiscences johanniques et, dans les œuvres de saint Irénée, des embryons de théologie mariale auxquels font écho les antiques sanctuaires lyonnais de Notre-Dame de la Saônerie, Notre-Dame de la Platière, Sainte-Marie de Saint-Nizier, « madones des bords de la Saône <sup>2</sup> ».

Au siècle suivant, saint Memmie, évangélisant les champs catalauniques près de Châlons, y découvrira une autre *Virgo paritura* honorée par les païens. « Le signe de Marie » marquait déjà la Gaule. Et que dire des innombrables récits de ses origines chrétiennes qu'il reste à vérifier plus historiquement ! « Notre-Dame de la Mer se réclame des Sainte Maries ; Notre-Dame des Doms, en Avignon, prend son origine à sainte Marthe. Et Notre-Dame de Rocamadour s'identifie à Zachée, le saint ermite auquel ce pèlerinage doit son nom et sa gloire, tandis que Notre-Dame de Soulac évoque sainte Véronique au berceau de ses annales <sup>3</sup>. »

### L'expansion et les premières liturgies gallicanes

Avec la paix de l'Église accordée en 313, l'évangélisation de la Gaule se généralise dans toute les régions et pénètre profondément les campagnes. La Vierge-Mère s'installe dans les anciens sanctuaires païens. Le temple de Vénus à Antibes revient à Notre-Dame de la Garde ; Notre-Dame des Grâces de Montpellier remplace Vesta ; « l'oratoire primitif de la Daurade fut un sanctuaire d'Apollon (Toulouse) ; Notre-Dame de Marsan à Pamiers tire son nom d'un autel du dieu Mars ; en Poitou, Notre-Dame de Pitié surveille les marais de la Dive en place de Jupiter » ; Notre-Dame de Sion détrône la déesse Rosmerthe de sa colline en Lorraine ; Notre-Dame des Miracles est installée par saint

<sup>1</sup> — Y. DELAPORTE, *La Tradition chartreuse, Virgini Pariturae, Ibid.*, p. 80-89.

<sup>2</sup> — Lyon, p. 398-399. Joseph FOLLINET, *Lyon et Marie*, p. 395-416.

<sup>3</sup> — Boulogne, p. 387-388. François VEUILLOT, *Le Culte de Notre-Dame en France*, p. 387-399.

Parmi les sanctuaires de la Vierge qui remontent peut-être au I<sup>er</sup> siècle, signalons aussi le Puy-en-Velay : « La très sainte Vierge a apparu dès le I<sup>er</sup> siècle sur le mont Anis, et a révélé à saint George, disciple de Notre Seigneur, envoyé par saint Pierre vers les Vellaves, qu'elle voulait être honorée en ce lieu. Au III<sup>e</sup> siècle, celle qui devait être Notre-Dame de France a ordonné à saint Vosy, un des successeurs de saint George, de transporter au mont Anis le siège épiscopal fixé par ce dernier à Ruessium (aujourd'hui Saint-Paulien, à 12 kilomètres du Puy), et de lui bâtir une église que les anges consacrèrent. Voilà la tradition dans sa substance. » (AYROLES S.J. Père J.-B.-J., *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France*, Paris, Gaume, 1885, p. 426.) (NDLR.)

Omer en lieu et place de Mercure. De cette époque aussi datent les Vierges du Puy, de Longpont, de Rodez (Notre-Dame de Cugnac), d'Angers (Notre-Dame du Ronceray), de Touraine où saint Martin fonde le sanctuaire de Notre-Dame de Secours.

Sur la proclamation du dogme de la Theotokos [Mère de Dieu] en 431 au concile d'Ephèse, les fondations se multiplient au point de créer un dense réseau d'étapes mariales du Cambrésis à l'Anjou, de la Bretagne à la Savoie <sup>1</sup>.

Dans ces sanctuaires se développe un culte liturgique marial dont les plus anciennes pièces connues remontent au VI<sup>e</sup> siècle : le 18 janvier, est fixée une simple *Festivitas* en l'honneur de la Vierge. La *Benedictio populi*, chantée après le *Pater* dans le rit gallican, en donne tout le sens :

O Dieu que les cieus ne peuvent contenir, mais qui avez daigné être enfermé dans le temple d'un sein virginal,

En sorte qu'une Mère intacte reçut de l'Esprit-Saint son fruit, et de son enfantement même son incorruption,

Donnez pour gardien à votre peuple l'ange qui annonça à Marie le Fils qu'elle allait concevoir dans la foi,

Et que sanctifie votre troupeau cette bénédiction qui forma chastement, dans le sein de la Vierge, le Rédempteur.

Pour qu'ainsi par vous bénie, l'Eglise tire sa joie du peuple autour d'elle rassemblé, comme Marie reçut sa gloire du fruit par elle enfanté.

Les fidèles répondaient alors un joyeux *Amen* <sup>2</sup>.

A la maternité de Marie était déjà comparée la maternité de l'Eglise ; quant à l'ange Gabriel, il planait déjà sur les Gaules. Il y reviendrait, avec saint Michel, pour soutenir l'épopée de celle qui sera suscitée de « par Dieu et Notre-Dame », la pucelle d'Orléans.

La *Festivitas* de la sainte Vierge se trouvait doublée, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, par l'*Assumptio* qui finalement demeure l'unique messe en vigueur dans le sacramentaire d'Autun au VIII<sup>e</sup> siècle. A ce moment, la liturgie romaine commence à pénétrer dans certaines régions des Gaules et cette fête mariale se transporte, sous son influence, au 15 août <sup>3</sup>.

En ce haut Moyen Age, où fleurissait le culte marial dans toute la nation, allait être scellée une profonde et intime union entre la Reine du Ciel et la dynastie royale des Francs.

### Le trône et la Vierge : premières rencontres

En 401, saint Nicaise avait jeté les fondations de l'église Notre-Dame de Reims, cathédrale érigée en l'honneur de la Mère de Dieu et promise aux plus élevés honneurs

---

<sup>1</sup> — *Ibid.*, p. 388-389.

<sup>2</sup> — Rennes, p. 104 ; B. CAPELLE, *L'Assomption dans la liturgie*, p. 99-113.

<sup>3</sup> — *Ibid.*, p. 105.

d'ici-bas lorsque, moins d'un siècle plus tard, le roi barbare, Clovis 1<sup>er</sup>, était baptisé sous ses voûtes. Le sort du royaume est désormais lié à la maternelle vigilance de Notre-Dame : les dynasties qui se succéderont dans les siècles suivants sauront reconnaître leur dette à son égard.

Le premier Mérovingien et ses fils bâtissent ainsi les églises de Strasbourg (Clovis), de Lutèce (Childebert), de Fréjus (Thierry), de Mauriac (Theodechilde), toutes dédiées à la Vierge. Sa femme, sainte Clotilde, fonde de son côté le monastère de Notre-Dame de Chelles. Dans les décennies suivantes, la même dynastie sera responsable des sanctuaires marials de Notre-Dame de Marsat et de Notre-Dame du Port en pleine Auvergne, de Notre-Dame de Creisker à la pointe de la Bretagne, de Notre-Dame des Aydes et de Notre-Dame de Cléry au bord de la Loire, de Notre-Dame de la Treille et Notre-Dame de Boulogne par la princesse Hermengarde <sup>1</sup>.

Les Carolingiens reprennent le flambeau. Il est vrai que Notre-Dame fait campagne avec eux pour soumettre tout l'Occident au Christianisme. A Lourdes, Mirat, le chef des Maures assiégés par Charlemagne dans leur château, refuse de se rendre à un quelconque mortel. L'évêque du Puy s'entremêle : « Puisque tu ne veux pas te rendre au roi Charles qui est le plus illustre des mortels, rends-toi du moins à la plus illustre Dame qui fut jamais, la mère de Dieu, Notre-Dame du Puy ; je suis son serviteur, deviens son chevalier. » Mirat s'incline devant celle-ci et lui voue son comté <sup>2</sup>.

Charles le Chauve, en 876, enrichit le sanctuaire de Chartres de l'insigne relique du voile de Notre-Dame, jusque là conservé dans le trésor d'Aix-la-Chapelle, son père l'ayant reçu des Byzantins <sup>3</sup>.

Désormais la présence de la Vierge Marie, présidant aux destinées de la nation française, ne va faire que s'accroître. La dynastie des Capétiens jouira de ses faveurs et saura s'en rendre digne.

Les éléments, puisés dans les Congrès marials depuis Chartres en 1927 jusqu'à Lyon en 1954, montrent que les catholiques français de l'entre-deux-guerres étaient bien au fait des premières fondations de sanctuaires dédiés à Notre-Dame dans le pays des Gaules. Les lignes qu'ils y consacrent s'emploient à en défendre l'historicité tout en élaguant la tradition des aspects légendaires venus s'y greffer. C'est donc sur un terrain solide que peut s'épanouir la grande époque de l'union de Marie et de la France au deuxième millénaire.

---

<sup>1</sup> — La première attestation de ce don est datée du XI<sup>e</sup> siècle avec la commande faite à l'orfèvre Teudon d'une chasse de grand prix pour l'abriter. Chartres, p. 210 ; P. LHAUDE, *Le Miracle de Chartres*, p. 205-219.

<sup>2</sup> — Lourdes, p. 67-68. *Discours de M. Gazagne, maire de Lourdes*, p. 67-69.

<sup>3</sup> — Encore une fois, les Actes de Chartres précisent que l'étude scientifique de la relique établit qu'il s'agit bien d'un tissu de soie, exécuté par « des procédés simples et archaïques ». Ce type d'étoffe était fort commun dans les classes aisées du monde gréco-romain, vers le début de l'ère chrétienne. Son enveloppe date du VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle et est d'origine musulmane. Y. DELAPORTE, *Note sur le voile de Notre-Dame*, p. 93-96.

## Le royaume de la sainte Vierge Marie

Sous la lignée d'Hugues Capet, la royauté franque va accéder à sa pleine maturité. La présence de Notre-Dame, liée à un culte de plus en plus développé, s'affirme chaque jour un peu plus sur le pays. Elle aboutit à une véritable royauté spirituelle, parfaitement en accord avec la spiritualité monarchique du roi de « droit divin ». Aussi, pour le troisième centenaire du vœu de Louis XIII, le Congrès marial de Boulogne est consacré à la « Souveraineté de Marie ». Outre qu'elle exprime que la pensée d'un État chrétien est encore très vivace pour les contemporains des Blum et Daladier, les prières des congressistes s'élèvent vers la Vierge tutélaire dans un climat international chargé d'angoisses et de menaces. Plus que jamais, la France a alors besoin de la traditionnelle protection de la Vierge « forte comme une armée rangée en bataille ». Son histoire glorieuse peut lui faire espérer encore ce miracle.

### L'insistante protection de Notre-Dame sur la France

Avec les âges, la protection de Notre-Dame sur la France s'affirme. Déjà, en 911, les Normands de Rollon sont refoulés devant Chartres « à l'apparition du voile de Notre-Dame <sup>1</sup> ». Mais surtout, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Philippe-Auguste s'arrête pour prier à Chartres avant la décisive bataille de Bouvines et, en action de grâces, il fonde Notre-Dame de la Victoire à Senlis, en reconnaissance des grâces nationales reçues <sup>2</sup>.

« Deux siècles après Bouvines, ce beau royaume est en grande pitié ; mais Jeanne d'Arc apparaît, conduite par la Vierge. A Domrémy, c'est Notre-Dame de Bermont qui la prépare ; elle fait sa veillée d'armes à Vaucouleurs aux pieds de Notre-Dame de la Voûte ; Notre-Dame des Miracles accueille ses actions de grâces dans Orléans délivré ; sa triomphale épopée se couronne à Notre-Dame de Reims <sup>3</sup>. » Charles VII viendra remercier Notre-Dame de Liesse « de lui avoir fait recouvrer son royaume, grâce à Jeanne <sup>4</sup> ».

Louis XI s'inscrit dans cette tradition, attribuant à la sainte Vierge ses succès militaires qui agrandissent le territoire français, assoient son indépendance définitivement après les grandes misères du règne de Charles VI et de la guerre de Cent ans <sup>5</sup>. Notre-Dame de Béhuard, Notre-Dame en Anjou, Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand, le Puy-en-Velay, Notre-Dame de Cléry, Notre-Dame de Boulogne qu'il visite du 24 au 30 novembre 1459, étant alors exilé à la cour du Bourguignon Philippe le Bon, Notre-Dame de Liesse qu'il honore à quatre reprises <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> — Chartres, p. 282 ; A. PEDOUX, *Le Culte de Notre-Dame et son rayonnement à l'extérieur*, p. 276-288.

<sup>2</sup> — Boulogne, p. 393 ; Chartres, p. 282.

<sup>3</sup> — Boulogne, p. 393.

<sup>4</sup> — Liesse, p. 63, *La Journée triomphale du dimanche 22 juillet*, p. 59-67.

<sup>5</sup> — Boulogne, p. 468.

<sup>6</sup> — Liesse, p. 64.

Cette protection, étendue au royaume en son ensemble, se particularise pour les régions, pour les villes. Notre-Dame leur épargne les affres de la guerre comme à Boulogne, le 12 avril 1477, assiégée par ce même Louis XI : c'est un samedi. Alors la figure d'une femme respandit « dans le ciel noir, au-dessus des remparts ». Intimidé, le Bourguignon Charles de Saveuse signe la capitulation deux jours après. La Vierge avait hâte que son sanctuaire passe dans le domaine royal <sup>1</sup> ! Que de vocables marials célèbrent la divine protection de ces villes de France : Notre-Dame de la Garde à Marseille, « Notre-Dame du Guet, des Remparts, des Clefs, de la Porte, du Chef du Pont <sup>2</sup> ».

*Gaude, Maria Virgo, cunctas haereses sola interemisti* <sup>3</sup>

A la protection contre les envahisseurs temporels se joint celle contre les hérésies. Au chant du *Salve Regina*, que vient de composer l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, les croisés s'ébranlent de Notre-Dame du Port pour la première croisade qui doit débloquent toute la chrétienté prise dans la formidable tenaille que le Croissant serre, de l'Espagne à la Grèce. De même, Louis VII, en 1147, s'arrête à Liesse pour confier la deuxième croisade, prêchée par saint Bernard, à la protection de Notre-Dame, et saint Louis vient prier à Chartres avant de s'embarquer pour Damiette <sup>4</sup>.

Avec saint Dominique et ses prédications suivies de la prière des *Ave Maria*, la Vierge écrase l'inquiétante hérésie albigeoise qui mettait en péril les fondements mêmes de la civilisation chrétienne <sup>5</sup>.

Deux siècles après, l'épopée mariale de Jeanne d'Arc empêche le royaume de tomber dans les mains du roi d'Angleterre et le préserve du schisme anglican à venir.

En 1568, Condé et ses huguenots sont défaits devant Chartres. *In extremis*, la France échappe une première fois au protestantisme <sup>6</sup>. La réaction catholique s'organise dans les plis des drapeaux de la Ligue, fondée au château de Marchais par les Guise, à deux pas de Notre-Dame de Liesse <sup>7</sup>. La résistance héroïque, dans la capitale, a raison de la ténacité du Vert Galant : Henri IV, en 1594, abjure et reçoit l'onction du sacre dans le premier sanctuaire marial du royaume, Notre-Dame de Chartres <sup>8</sup>.

Il n'est pas jusqu'au grand XVII<sup>e</sup> siècle, celui de la réforme catholique en France, qui ne voie la dévotion mariale protéger les fidèles contre les déviations opposées d'un jansénisme rigide et d'un quiétisme échevelé ! Messieurs de Renty et de Bernières, Bossuet, Monsieur Olier, les saints Jean Eudes et Louis-Marie Grignon de Montfort

<sup>1</sup> — Boulogne, p. 468, P. HELIOT, *Louis XI et Notre-Dame de Boulogne*, p. 463-479.

<sup>2</sup> — Boulogne, p. 392.

<sup>3</sup> — Réjouissez-vous, Vierge Marie, vous avez vaincu, à vous seule, toutes les hérésies.

<sup>4</sup> — Boulogne, p. 490 ; Chartres, p. 282.

<sup>5</sup> — Boulogne, p. 490, Mgr MOUSSARON, *Le Vœu de Louis XIII, sermon prononcé à la Basilique Notre-Dame*, p. 480-499.

<sup>6</sup> — Chartres, p. 282.

<sup>7</sup> — Liesse, p. 64.

<sup>8</sup> — Boulogne, p. 394 ; Chartres, p. 282.

puiseront dans la contemplation de Marie le secret de leurs réfutations des Nicole, Baillet, Guyon, Arnould <sup>1</sup>.

De tels services ne pouvaient rester sans gratification. Les derniers Capétiens offrirent leur couronne à la « Reine de France ».

### Les vœux royaux

Louis XI s'était déjà proclamé le vassal de Marie pour le comté du Boulonnais qu'il venait de conquérir.

Les 5, 6 et 7 avril 1478, Louis XI, « accompagné des notables et de l'échevinage, se rendit solennellement en la basilique mariale. Là, déchaussé et à genoux, il fit, suivant le rite, hommage du Boulonnais à la statue miraculeuse et présenta un cœur d'or fin en signe de vassalité ; l'abbé de Notre-Dame, entouré de ses religieux, reçut le tout en qualité de procureur de la Vierge ». Cet hommage devait être renouvelé par tous les successeurs du roi. Le geste ne fut pas compris : le parlement de Paris refusa l'enregistrement des lettres patentes royales ; les rois se contentèrent de l'offrande symbolique du cœur d'or sans prêter l'hommage (et encore pas tous), jusqu'à Louis XV qui dénonça cette vassalité au nom des lois fondamentales de la monarchie, le roi ne pouvant être vassal de quiconque <sup>2</sup>. Mais l'attitude du roi Louis XIII trancha sur celle du reste de sa famille : 12 000 livres furent accordées pour la restauration de la basilique.

Il fera beaucoup plus. En mai 1636, la campagne de printemps recommence entre Louis XIII et Richelieu, d'une part, l'empereur et le roi d'Espagne de l'autre. Tout annonce une invasion imminente. Le cardinal-ministre suggère alors à sa majesté le roi-très-chrétien quelque acte de piété : « Si elle trouvait bon de faire un vœu à la Vierge avant que ses armées commencent à travailler, il serait bien à propos. On ne prétend pas que ce vœu soit de difficile exécution. Les dévotions qui se font maintenant à Notre-Dame de Paris sont très grandes, s'il plaît à votre Majesté s'obliger d'y donner une belle lampe, et la faire entretenir à perpétuité, ce sera assez » (Lettre du 19 mai). Trois jours après, Louis XIII répondait favorablement. Richelieu rédigeait le texte du vœu destiné, « afin qu'il plaise à la divine bonté, moyennant l'intervention de la sainte Mère de Dieu, favoriser avec prospérité cet État de France et donner heureux succès aux armes qui sont dressées pour sa défense ».

De son côté, le cardinal-ministre accordait, de son propre chef, à la maison des Filles du Calvaire 6 000 livres pour construire leur habitation et une rente de 1 000 autres livres pour une lampe perpétuelle « à l'autel de la sainte Vierge et y faire dire tous les samedis une messe en son honneur ».

Mais à l'été 1636, la situation militaire s'est détériorée au point que, la Somme franchie, les Impériaux prenaient Corbie à la mi-août. Les Parisiens fuient vers Orléans et

---

<sup>1</sup> — Liesse, p. 171 ; R.P. MORINEAU, *Conséquences pratiques de la médiation de Marie d'après l'Ecole Française*, p. 166-179.

<sup>2</sup> — Boulogne, p. 476-479.



la Loire, Lyon aussi. Ils n'avaient pas les révélations des religieuses du Calvaire que leur aumônier, le père Joseph, transmettait fidèlement au cardinal : « Je veux aussi qu'il (Louis XIII) fasse honorer ma mère en son royaume en la manière que je lui ferai connaître. Je rendrai son royaume, par l'intercession de ma mère, la plus heureuse patrie qui soit sous le ciel. » Le 14 novembre de l'année, Corbie était miraculeusement repris aux Espagnols et Saint-Jean-de-Losne débloqué par le colonel Rantzau contre l'empereur. L'année suivante, la victoire se confirmait. Docile, à la fin de décembre 1637, le roi rédigeait une déclaration pour la « Protection de la Vierge » : « Prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et nos sujets, la suppliant de vouloir nous inspirer une si sainte conduite, et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de ses ennemis que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse des douceurs de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce, qui conduisent à celles de la gloire <sup>1</sup> ».

Depuis, chaque année le 15 août, l'archevêque de Paris faisait commémoration du vœu dans sa cathédrale par une procession à laquelle « toutes les compagnies souveraines et les corps de la ville » assisteraient. Les évêques des autres diocèses faisaient de même, consacrant, s'il était besoin, la principale chapelle à Notre-Dame dans leur église. Le 10 février 1638, la déclaration était publiée, le 15 août, le vœu commémoré pour la première fois et, le 5 septembre, Louis XIV venait au monde et « fut nommé du peuple Dieudonné ». Notre-Seigneur avait dit aux religieuses du Calvaire : « Je fais des grâces et après on ne s'en souvient plus quand j'ai garanti des périls. Quand cela est, je change mes grâces en punition et je châtie les ingrats. Il faut que ton roi ne soit pas de ce nombre. »

### La terre des manifestations mariales

L'acte de Louis XIII venait mettre la dernière main à un lent processus de consécration de la France à la Vierge Mère. Désormais, celle-ci allait la gratifier d'une foule d'apparitions où elle s'avisait de conseiller ses enfants par messages et secrets, regardant l'Église de France comme le gouvernement du pays : au XVII<sup>e</sup> siècle par une paysanne de Marcias en Gascogne, et à la bergère Benoîte Rencurel, du Laus en Dauphiné ; le siècle suivant, au berger Jean Paillet, de Lescure, en Auvergne. La tourmente de la Révolution semble stimuler encore plus la Reine du ciel dans ses soutiens miraculeux. Le XIX<sup>e</sup> siècle voit une effervescence de visites depuis Notre-Dame du Chêne, en Franche-Comté, jusqu'à Pellevoisin <sup>2</sup>.

Les Congrès marials de Lourdes et de La Salette ne manquent pas d'insister sur ces événements extraordinaires. La rue du Bac est peu évoquée, ainsi que Pontmain. Mais l'apparition de la Vierge en pleurs sur la montagne le 19 septembre 1846 impressionne vivement : « Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne

<sup>1</sup> — Boulogne, Duc de La Force, *Le Vœu de Louis XIII*, p. 9-25.

<sup>2</sup> — Boulogne, p. 394-395.

vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse moi-même pour vous autres qui n'en faites pas cas.» Et Notre-Dame de reprendre le travail du dimanche, les blasphèmes du peuple : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. » Les deux voyants, Maximin et Mélanie, reçoivent chacun un secret puis la consigne de faire connaître le message public « à tout mon peuple »<sup>1</sup>.

Le sens de l'apparition était nettement marqué : il s'agissait de la corédemption souffrante de Notre-Dame et, par là, de sa royauté universelle sur « mon peuple », cette dernière vérité atteinte d'une saisissante éclipse en plein XIX<sup>e</sup> siècle, siècle de ferveur catholique pourtant<sup>2</sup> !

Lourdes est dominé, de son côté, par l'étonnante déclaration du 25 mars 1858 : « Je suis l'Immaculée Conception ». Cette phrase seule suffit à prouver l'authenticité des visions de sainte Bernadette, la petite voyante ignorant tout des termes et de leur signification<sup>3</sup>. Le sens du message complète utilement celui de La Salette : la prière et la pénitence sont nécessaires pour ressembler à l'Immaculée dans sa beauté incorrompue, pour rendre en justice ce qui est dû à Dieu, pour prouver que la charité habite réellement les âmes<sup>4</sup>.

### La réponse des enfants de Marie

Le regain de ferveur mesuré après de tels avertissements est éloquent. Les Actes des Congrès ne se privent pas de le souligner. Ils rapportent le témoignage du curé de Corps, près de La Salette, heureux d'avoir « trouvé tant de bonne volonté et tant d'envie de bien faire, même chez les hommes, (...) nous étions quatre confesseurs, et sommes restés d'accord que jamais nous n'avions donné l'absolution avec autant d'assurance que pendant ce saint temps » de Pâques 1847. La conversion de Corps et des vingt paroisses environnantes fut l'œuvre de la pure grâce divine, l'apparition étant encore non reconnue ; d'ailleurs, il était interdit d'en parler<sup>5</sup>.

Les grands rassemblements des fidèles dans les sanctuaires marials soulignent que la diffusion des messages a pris une dimension nationale, voire internationale. Tous en profitent. Le 23 septembre 1847, le maire de La Salette évalue à 4 000 le nombre de pèlerins ayant gravi la difficile montagne. Le cardinal-archevêque de Cambrai estime qu'en cette même année 80 000 de ses diocésains sont revenus à la pratique religieuse sous l'influence du message marial miraculeux. Dans les diocèses de Valence, Viviers, Avignon, Nîmes, Marseille, Montpellier, Fréjus, Digne, Gap – pour ne citer que ceux-là – il n'est question que des événements de La Salette<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> — La Salette, p. 199-203 ; Y. FEREC, *l'Apparition de la sainte Vierge à la Salette le 19 septembre 1846*, p. 189-209.

<sup>2</sup> — La Salette, p. 212-217 ; L. JAMBOIS, *Le Sens du message de Notre-Dame de la Salette*, p. 211-227.

<sup>3</sup> — Lourdes, p. 17 ; abbé BELLENEY, *Les Apparitions de Lourdes*, p. 170-187.

<sup>4</sup> — Lourdes, R.P. ALOYS, *Le Message de l'Immaculée. La pénitence*, p. 204-214.

<sup>5</sup> — La Salette, p. 234-235 ; A. VIEILLARD, *Le Rayonnement de la Salette*, p. 229-269.

<sup>6</sup> — La Salette, p. 237-238.

A Liesse de même, pour la cérémonie du couronnement de la statue, 30 000 personnes se sont déplacées en la journée du 18 août 1857 <sup>1</sup>.

A Lourdes, 20 000 fidèles sont à la grotte pour la bénédiction de la statue par Mgr Laurence, le 4 avril 1864. Lors de l'inauguration de la crypte, le 21 mai 1866, ils sont 50 000. En 1872, de mai à octobre, 100 000 fidèles se rendent en ce lieu pour prier la Vierge, dont 35 000 (et 10 000 prêtres) rien qu'en octobre pour un acte de repentance après la défaite humiliante de 1871 <sup>2</sup>.

### Une protection toujours active

Car malgré tout, la très sainte Vierge Marie bénit ceux qui se confient à elle. La cité de Lyon en est le plus bel exemple. En 1852, la ville avait, par une décision collective et spontanée, illuminé en l'honneur de l'Immaculée Conception. Le dogme n'était pas encore proclamé par Pie IX. « Reposoir de l'Immaculée Conception, s'exclame Emile Baumann, l'éblouissement infini des clartés, quoique fondu en un seul faisceau, cousait, comme les fils d'une chasuble d'or, le lacis étincelant des rues. Même à la Croix-Rousse, sur la colline incroyante, de colossales maisons cubiques, ocellées d'une myriade de points flamboyants, s'allégeaient de leur noirceur compacte. Au-delà du Rhône, le long des faubourgs, des bivouacs lumineux, disséminés jusqu'à l'extrémité des plaines, y éveillaient l'orbe tardif de la lune, qui parut refléchir, dans sa jaune et ovale profondeur, le resplendissement.

« Sur les quais, le murmure de la foule s'enflait, à travers la nuit glaciale, en un long souffle d'amour. Et au-dessus de leurs têtes, les étoiles prodigieuses dessinaient une autre ville, sans commencement ni terme, des rectangles de places embrasées, des ronds-points, des avenues éternelles <sup>3</sup>. »

Notre-Dame a retenu l'hommage, assurément, et, lorsqu'en octobre 1870 la débâcle des armées françaises devant la Prusse ne fait guère de doute, la population entière de la ville signe une pétition : « Nous faisons vœu de porter un généreux concours à la construction d'un nouveau sanctuaire à Fourvières, si la très sainte Vierge préserve de l'ennemi la ville et le diocèse de Lyon. ». Et malgré les efforts des troupes allemandes, la ville demeura sauve <sup>4</sup>.

Dans la longue tradition mariale de la France, « on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à Elle ait été abandonné », récitent ses enfants depuis saint Bernard.

---

<sup>1</sup> — Liesse, p. 251 ; Jehan D'HENNEZEL D'ORMOIS, *Le Rayonnement du culte de Notre-Dame de Liesse depuis la Révolution*, p. 249-256.

<sup>2</sup> — Lourdes, p. 226-228 ; R.P. CHARDAVOINE, *Le Rayonnement de Lourdes en France*, p. 225-236.

<sup>3</sup> — Lyon, p. 412-413.

<sup>4</sup> — *Ibid.*, p. 407-408.

## Pour l'honneur de Notre-Dame

Les Congrès marials du XX<sup>e</sup> siècle rappellent avec force détails le grand mouvement de la dévotion mariale, incarné spécialement dans le pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame, fort en honneur dans les Gaules. A la piété ils joignent la théologie mariale, que de nombreux Français ont enrichie de leurs réflexions, et finissent par signaler toutes les réalisations artistiques à la louange de la Reine de France.

### Les pèlerinages : unité d'essence mais diversité des formes

Le pèlerin est, pour les congressistes du milieu de ce siècle, avant tout un imitateur de la sainte Vierge elle-même. N'a-t-elle pas débarqué, en l'image de sa statue, d'une nef gouvernée par les anges, à Boulogne en 634 ? : « Symbolisme évocateur par lequel l'évangéliste saint Matthieu lui-même – *et erunt sicut angeli* [ils seront comme des anges] (Mt 22, 30) – nous montre, dans l'antique escorte de Notre-Dame, l'exemplaire spirituel des pèlerins : ne doivent-ils pas, à leur manière, incarner ces messagers célestes, être à la fois anges de vie intérieure, anges d'apostolat <sup>1</sup> ? »

Alors, les sujets du royaume de Marie se sont lancés sur les routes, attirés par les demeures de leur Mère. Individuels, ou par petits groupes tout d'abord, les pèlerinages traversent les siècles. A Liesse, les rois s'y succèdent avec Louis VII, Charles VI, Charles VII, Louis XI à quatre reprises, François I<sup>er</sup> juste libéré de captivité, Henri II, François II trois fois, Charles IX, Henri III, Marie de Médicis après la naissance de Louis XIII, Louis XIII et Anne d'Autriche à deux reprises pour avoir un fils, Louis XIV, Louis XV. Les duchesses du Berry et d'Angoulême en 1821 et 1826 leur emboîtent le pas <sup>2</sup>. Les ecclésiastiques ne sont pas en reste : à Chartres, Monsieur Olier en 1631, saint Jean Eudes à deux reprises en 1647, saint Louis-Marie Grignon de Montfort à l'été 1699, dont le récit est connu grâce à son compatriote, Monsieur Blain <sup>3</sup>. Et enfin tous les sujets du royaume, quels qu'ils soient : à La Salette « tous les vieux pécheurs du canton ont plié et fléchi le genou devant la petite croix de bois (plantée sur le lieu de l'assomption) » signale l'abbé Girin, curé de Saint-Jean des Vertus, à Mgr de Bruillard, le 17 novembre 1846. Le 28 du même mois, il y a 1 023 personnes dont « plusieurs notables et toute la gendarmerie » <sup>4</sup>.

Le pèlerinage se fait aussi en corps constitué. Les villes défilent dans les sanctuaires avec reconnaissance pour s'acquitter de quelque vœu : Bourges en 1628 se retrouve à Liesse, puis La Charité, Dieppe, Saint-Quentin en 1636 offrant un splendide chef en argent de son saint patron pour ex-voto, Compiègne, Chablis, Amiens, Gisors, Laon,

<sup>1</sup> — Boulogne, p. 400-401 ; L. DETREZ, *Les Pèlerinages : leur spiritualité*, p. 400-423.

<sup>2</sup> — Liesse, p. 63-65 et p. 241.

<sup>3</sup> — Chartres, p. 291, 295, 302 ; J. VERDIER, *Notre-Dame de Chartres et saint Sulpice*, p. 295-301 ; E. GEORGES, *Notre-Dame de Chartres et saint Jean Eudes*, p. 289-294 ; B.M. MORINEAU, *Le Bienheureux Grignon de Montfort à Notre-Dame de Chartres*, p. 302-310.

<sup>4</sup> — La Salette, p. 236.

Guise. Des médailles commémoratives sont frappées pour garder la mémoire de tels faits <sup>1</sup>.

### Les œuvres du pèlerinage

Le pèlerin vient remercier Notre-Dame ou lui demander quelque grâce. La plus précieuse en particulier, celle de la conversion. Il faut dès lors se livrer à quelques dévotions particulières. Pierre de Keriolet, hier libertin et infesté par les démons, vient, sous les habits d'un mendiant, passer neuf jours dans le sanctuaire de Notre-Dame de Liesse « pour y faire contrition et puis il y revient en 1642, pour y faire action de grâce. »

En route, les pèlerins ont semé les *Ave* ; à l'image de saint Louis-Marie Grignon, ils s'empressent aux pieds de la statue vénérée dès leur arrivée. « Les moments lui étaient courts, il y demeurait avec le plus grand plaisir, et en sortait avec regret. » Il y aurait passé la nuit ! Le lendemain, « il y communia avec une ferveur et une piété que la grâce du lieu semblait mettre à son comble, et y persévéra en oraison six ou huit heures de suite, c'est-à-dire depuis le matin jusqu'à midi, à genoux, immobile et comme ravi <sup>2</sup> »

Notre-Dame guérit aussi les maladies du corps : « J'ai été guéri par notre Mère admirable » après cinq semaines d'inaction, écrit saint Jean Eudes pour sa première visite à Chartres. En 1631, Monsieur Olier est délivré devant Notre-Dame-sous-Terre de ses terribles angoisses, et l'année suivante c'est à Liesse qu'il va vaincre une timidité malade l'empêchant de monter en chaire. Et, s'il n'est pas aisé de se déplacer, Marie viendra à vous, comme en ce 13 mai 1883 où, après cinquante jours d'étrange maladie nerveuse, Thérèse Martin est guérie par la « Vierge du Sourire » qui lui apparaît <sup>3</sup>.

Au Moyen Age, la Vierge Marie se trouve être souvent l'ultime recours dans les périodes d'épidémies. A Chartres, elle fait affluer, au début du XII<sup>e</sup> siècle, une multitude de malades atteints du mal des ardents, ou feu sacré, « sorte d'érésipèle gangreneux qui rongeaient les membres de ceux auxquels il s'attaquait. » La crypte se transforme en hôpital religieux : l'hôpital des Saints-Lieux-Forts. La cure dure neuf jours pendant lesquels les malheureux assistent à la messe et boivent l'eau du puits ; le tout dirigé par quatre religieuses. Au XIV<sup>e</sup> siècle le mal des Ardents disparaît, remplacé par la peste qui, endémique, demeure jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup>. Les villes en pèlerinage à Liesse au XVII<sup>e</sup> ne venaient pas pour autre chose.

A Lyon, le 15 avril 1638, les recteurs de l'aumône générale font vœu à Fourvières pour que les enfants guérissent du scorbut et, le 12 mars 1643, les échevins les imitent pour demander la fin de la peste <sup>4</sup>. Ce que Notre-Dame accorde.

Les miracles sont une réalité habituelle des sanctuaires mariaux. Les Actes des Congrès de Lourdes ne se privent pas de l'occasion pour en souligner toute l'importance,

<sup>1</sup> — Liesse, p. 242.

<sup>2</sup> — Chartres, p. 307-308.

<sup>3</sup> — Chartres, p. 291, 295, Liesse, p. 241 ; Lisieux, p. 130 : F. DE SAINTE-MARIE, *La Dévotion mariale de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Marie plus Mère que Reine*, p. 128-148.

<sup>4</sup> — Chartres, p. 346-350 ; Lyon, p. 406-407.

scientifiquement établie : « Le miracle est tout ce qu'il y a de plus irrégulier, de plus inconstant, de plus incalculable dans son mode de réalisation. (...) Cette irrégularité dans le mode de guérison des individus, et non des maladies dont ils sont atteints, est un des meilleurs arguments à opposer aux fameuses forces inconnues qui, aux dires de certains, sont la cause des guérisons miraculeuses de Lourdes <sup>1</sup>. »

Délivrance des maladies et délivrance tout court. Là se trouve l'origine du pèlerinage à Notre-Dame de Liesse lorsqu'en 1134 trois chevaliers chrétiens, capturés près d'Ascalon et sommés d'abjurer par le Sultan d'Égypte, sont visités dans leur geôle par la princesse musulmane Ismérie. Convertie par leur soin, elle désire voir une image de Notre-Dame, qui est alors apportée par saint Gabriel et saint Raphaël dans le cachot même ! Simple étape provisoire puisque, délivrés comme saint Pierre de leur prison, les chevaliers et la princesse se retrouvent aux environs de Laon, où la statue miraculeuse se fixe définitivement : « La Vierge de Liesse, avec toutes les grâces qu'elle dispensait, était un bienfait des croisades <sup>2</sup>. » Désormais les chaînes des prisonniers s'entasseront à Liesse, particulièrement au XIV<sup>e</sup> siècle où les foules se bousculent devant la Madone.

Assurément, c'est un échange incessant dont ces lieux bénis sont témoins : aux ferveurs renouvelées de leur Mère, correspondent les vœux dévoués et généreux de ses fils. La tradition mariale en France en est tout embaumée.

### La théologie de la Vierge immaculée

Les Congrès marials consacrés chacun à un privilège spécial de Notre-Dame présentent tout un ensemble d'études théologiques, parfois très fouillées. En bonne place, ils marquent les apports des auteurs originaires de France, dans le sillage de saint Irénée qui voit en Ève la simple ébauche de Marie, parallèlement à Adam, premier et imparfait type de Jésus <sup>3</sup>. L'annonciation représente l'anti-thèse de la tentation de l'Eden primitif et la Mère du Christ se voit appelée par le docteur lyonnais « l'Avocate d'une vierge » : « En effet, il était juste et nécessaire qu'Adam fût restauré dans le Christ, afin que le mortel fût absorbé et englouti par l'immortalité ; il était juste et nécessaire qu'Ève fût restaurée en Marie, afin qu'une Vierge, devenue l'avocate d'une vierge, effaçât et abolît la désobéissance d'une vierge par son obéissance. » Et saint Irénée d'énumérer les privilèges de Marie : virginité avant la Nativité, maternité réelle de Notre-Seigneur, sainteté éminente manifestée par le *Fiat*, participation à l'œuvre du salut des hommes, assistance spéciale fournie à Ève et jusqu'à la maternité spirituelle de grâce sur tous les hommes.

Dans le sillage irénien, la théologie mariale connaît dans les Gaules ses plus beaux chantres.

---

<sup>1</sup> — *Rapport de M. le Docteur Vallet, président du bureau des constatations*, p. 127-139 ; Lourdes, p. 136-137.

<sup>2</sup> — Liesse, p. 239-242.

<sup>3</sup> — Lyon, p. 269, 271-273 ; Mgr JOUASSARD, *La Théologie mariale de saint Irénée*, p. 265-276.

## Maternité divine

Les grands docteurs chartrains, Fulbert, Yves et Arnaud aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles méditent à l'ombre de la cathédrale, le grand et premier privilège qui explique tous les autres : « O Marie, rappelez-vous avoir lu dans le prophète Isaïe qu'une Vierge doit enfanter : *Virginem quam parituram legisti*. Réjouissez-vous car vous avez mérité d'être élue. (...) Réjouissez-vous, bienheureuse Vierge. Le Christ Roi du ciel vient en vous ; sans quitter le sein du Père, il daigne descendre dans votre sein », chante saint Fulbert.

« Mère de Dieu qui est aussi notre mère », ajoute saint Yves <sup>1</sup>. Car Odon de Cluny la prie, dès le siècle précédent, du beau nom de *Mère de miséricorde* par lequel elle s'est révélée à lui, et Adhémar de Monteil de reprendre l'invocation dans son *Salve Regina*. « Mère de notre rédemption et de notre réparation, Mère d'indulgence, d'amour et de douceur », écrit un moine anonyme du Bec et Abélard de conclure : « Mère pour les coupables » <sup>2</sup>. A l'époque moderne, l'Ecole française reprend le thème de la maternité spirituelle de Marie sur nous tous, jusqu'à exagération.

Tous, même les premiers jansénistes, « abondent en texte sur la maternité spirituelle de Marie » : Bérulle, Nicole, saint Jean Eudes, Olier, Poiré, Coton, Gibieuf et saint Louis-Marie Grignon de Montfort qui constitue l'apothéose de l'Ecole française mariale.

Le XIX<sup>e</sup> siècle n'en est pas moins riche avec un père Chaminade qui situe la maternité spirituelle des hommes à l'Annonciation – et non simple adoption à la Croix –, et avec les pères Jeanjecquot et Terrien <sup>3</sup>.

La France savait honorer dignement sa Mère !

## L'Immaculée Conception

La France encore est la terre d'élection du dogme de l'Immaculée Conception. Les Congrès marials de Lourdes et de Lyon ont la partie belle, à la vérité, de souligner que, malgré l'opposition de saint Bernard, la cité de saint Irénée sut recevoir dès 1130 la fête de la Conception de Marie et la garder sans broncher sous les invectives, ainsi qu'en témoigne un missel lyonnais du XIII<sup>e</sup> siècle : *Sexto idus Decembris : Conceptio beatae Mariae*. La messe est alors celle de la Nativité de Marie où *Conceptio* se substitue à *Nativitas* <sup>4</sup>.

Après les grands scolastiques du XIII<sup>e</sup>, qui se situent dans la ligne critique de saint Bernard, un retournement se produit au XIV<sup>e</sup> siècle.

L'Université de Paris condamne en 1397 Jean de Monzon qui taxait d'hérétiques les fidèles croyant en l'Immaculée, puis le chancelier Gerson, dans un sermon de 1401,

<sup>1</sup> — Chartres, p. 162-163 ; L. HUBERT, *La Tradition chartraine et la maternité divine de Marie*, p. 161-168.

<sup>2</sup> — Lisieux, p. 13-14 ; R. LAURENTIN, *La Maternité spirituelle de Marie dans la tradition vivante de l'Eglise*, p. 1-28.

<sup>3</sup> — Lisieux, p. 19-20, 21-34 ; G. FRENAUD, *Maternité divine et maternité spirituelle*, p. 29-49.

<sup>4</sup> — Lyon, p. 150-153 ; D. CAPELLE, *La Fête de la Conception en Occident*, p. 147-161.

affirme calmement le privilège tant décrié jadis : « La bienheureuse Marie n'a pas été conçue dans le péché originel <sup>1</sup>. »

Alors que cette prestigieuse Sorbonne montrait une déplorable myopie théologique, agrémentée de basse servilité envers les puissants occupants du jour, en condamnant la messagère de Notre-Dame en 1430, elle n'en demeurait pas moins le foyer de la croyance en l'Immaculée et, en 1496, imposait à ses docteurs le serment de s'en faire les champions propagateurs <sup>2</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'École française en son ensemble proclame cet insigne privilège, de saint François de Sales à Bossuet en passant par Monsieur Vincent, Bérulle et Monsieur Olier : « Au moment de sa conception, Dieu la préserve de cette malignité ». Et l'aigle de Meaux conclut : « Après les articles de foi, je ne vois guère chose plus assurée <sup>3</sup>. »

C'est donc justice que, le 17 novembre 1830, dans la chapelle du noviciat des Sœurs de Saint-Vincent de Paul à Paris, Notre-Dame soit apparue à sœur Catherine Labouré entourée de l'invocation en lettres d'or : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! » La médaille de la rue du Bac se diffuse alors universellement avec la bénédiction de Mgr de Quélen, archevêque de Paris <sup>4</sup>. C'était le dernier acte avant la proclamation solennelle du dogme par Pie IX le 8 décembre 1854, ou plus exactement l'appel du dernier acte, joué à Lourdes le 25 mars 1858 !

Si le titre d'Immaculée Conception doit être attaché à une nation, c'est bien dans l'auréole de Notre-Dame de France qu'il doit briller.

### Médiation et corédemption

Avec les Congrès de Liesse et de La Salette, la participation directe de Marie à la rédemption est envisagée, toujours à partir du docteur primitif, saint Irénée, qui « affirme avec une égale force et netteté le caractère salvifique de l'obéissance du Christ en croix et du consentement de la Vierge au moment de l'incarnation ». La tradition mariale des Gaules est encore au principe.

Mais il faut attendre Arnould de Chartres pour que le progrès s'amorce réellement, un millénaire après : « Le Fils et la Mère se partagent devant Dieu le Père les rôles de la miséricorde. (Lui donnera le sang de son corps, elle le sang de son cœur.) Ils entourent ainsi de liens merveilleux l'œuvre de l'humaine rédemption et composent à deux le testament inviolable de notre réconciliation <sup>5</sup>. »

---

<sup>1</sup> — Lourdes, p. 152, 161 ; abbé POURRAT, *Le Dogme de l'Immaculée Conception, histoire de la définition*, p. 150-169.

<sup>2</sup> — Lourdes, p. 163.

<sup>3</sup> — Lourdes, p. 164.

<sup>4</sup> — Lourdes, p. 86, 164-169.

<sup>5</sup> — La Salette, p. 75, 79-80 ; C. DILLENCHNEIDER, *Marie est-elle l'associée de son Fils dans l'humaine rédemption ?* p. 68-104.



Cette fois-ci, l'université du XIII<sup>e</sup> siècle se penche plus favorablement sur la question. Et, une nouvelle fois, ce sont les spirituels du XVII<sup>e</sup> siècle qui développent l'aspect à la fois de corédemption – « en tous les états de sa vie elle a coopéré avec son Fils à l'œuvre de notre salut et, lorsqu'il s'immolait sur la croix, elle se sacrifiait elle-même pour la même fin, (...) comme cause seconde et dépendante de la première et par les mérites de son Fils » affirme saint Jean Eudes<sup>1</sup> – et de médiation universelle – « c'est par la très sainte Vierge que Jésus est venu dans le monde, et c'est aussi par elle qu'il doit régner dans le monde » inscrit saint Louis-Marie Grignion en prologue de son *Traité de la vraie dévotion à Marie*<sup>2</sup>. Toute la pratique de la vie mariale reste fondée sur ces vérités que la théologie française s'est employée à souligner et à résumer par la voix du plus illustre des cardinaux du XIX<sup>e</sup> siècle : « Marie est le canal de toutes les grâces, il faut invoquer Marie », premier discours de l'abbé Pie en la cathédrale de Chartres, le 14 juillet 1839, complété par son allocution du 13 octobre 1879, son chant du cygne, sept mois avant sa mort : « Tous les biens me sont venus, ensemble, par elle<sup>3</sup>. »

### Où le temps présent rejoint l'histoire : l'assomption de Notre-Dame

Le Congrès de Rennes, tenu du 4 au 9 juillet 1950, avait pris pour thème : « l'assomption de Notre-Dame ». Encore une fois, l'évêque-martyr de Lyon avait constitué les prémices des développements théologiques : il associait *totalem* la sainte Vierge à l'œuvre de son Fils ; association dont il ne restait plus qu'à tirer les conséquences : Marie a triomphé de la mort comme son Fils et son corps ne doit donc pas en subir la peine dégradante de la corruption<sup>4</sup>.

Le missel gallican, six siècles après, fête l'assomption de la Vierge<sup>5</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, le moine Gueric d'Igny prêche sur l'assomption<sup>6</sup>.

Mais il y a mieux que de simples références historiques sur l'assomption dans les Actes des Congrès : ce sont les études sur la « possibilité de la définition du dogme de l'assomption » ou sur les « bienfaits d'une éventuelle définition dogmatique de l'assomption de la très sainte Vierge », autant d'appels, venus du plus profond de l'âme de la France mariale, pour que le saint pape Pie XII honore encore une fois cette Reine de France<sup>7</sup>. Le premier novembre suivant, le dogme de l'assomption de Marie au ciel en son âme et son corps était proclamé à Saint-Pierre du Vatican. Le Comité national des Congrès mariaux pouvait se féliciter d'avoir donné « la dernière expression du souhait de

---

<sup>1</sup> — La Salette, p. 84.

<sup>2</sup> — Liesse, p. 172.

<sup>3</sup> — Chartres, p. 248 ; S. VERRET, *Le Cardinal Pie et Notre-Dame de Chartres*, p. 248-275.

<sup>4</sup> — Rennes, p. 82-83 ; R.P. CAYRE, *Les Origines historiques de la doctrine de l'Assomption à l'époque patristique*, p. 75-97.

<sup>5</sup> — Rennes, p. 105.

<sup>6</sup> — Lisieux, p. 32.

<sup>7</sup> — Rennes, p. 153-200.

l'Eglise enseignée en faveur de la promulgation du dogme ». Le Comité national a sans doute le droit d'être particulièrement satisfait d'avoir été si bien inspiré en choisissant le thème du Congrès de Rennes <sup>1</sup>.

Ainsi s'achevait la belle histoire de la doctrine mariale de France en ce milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

### La France à Marie

Finalement, le Congrès de Boulogne s'emploie à mesurer la présence de Notre-Dame en son royaume. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. « J'en fus contempler l'image au pavillon marial, sur cette immense carte, où 27 miniatures d'églises figurent les cathédrales dédiées par la France à sa Reine du ciel, où cent trente petits diadèmes annoncent nos vierges couronnées, où quarante-six ancres d'argent, piquées le long des côtes, symbolisent, de Dunkerque à Nice, les plus célèbres de nos Notre-Dame du péril de la mer, où des centaines d'étoiles d'or ou d'argent, que je n'ai pas pu compter, situent nos principaux pèlerinages marials. Mais, pour les inscrire tous, me confiait Maurice Vloberg, ce ne sont pas des étoiles qu'il aurait fallu fixer sur la carte, ce sont des voies lactées ! Des plus vastes cathédrales aux plus humbles chapelles, la France possède environ 8 000 sanctuaires qui, entre nos âmes de toutes misères et la Mère de toutes grâces, établissent un perpétuel échange de supplications et de miséricordes, de prévenances et de gratitudes <sup>2</sup>. »

Aux églises doivent être ajoutés les rues, les cours des immeubles, les carrefours, les places publiques comme à Lyon où André Georges dénombrerait trois cents madones au début du siècle <sup>3</sup>.

Et, avec les statues, les moindres images de la très sainte Vierge reflétaient la présence enracinée sur le terroir de France, dans ses arts comme dans les murs des habitations, de la dévotion à la Reine-Mère. Certaines ont une histoire importante, comme cette représentation par le parisien Kerver, dans *Les heures de la Vierge à l'usage de Rome*, en 1505 : « Spiritualisée, idéalisée, très simple, debout, recueillie, les mains jointes, les cheveux dénoués à la mode des jeunes filles de l'époque, elle flotte entre la terre, où elle n'est que prédite, et Dieu qui, tenant le monde et la bénissant, l'a sous son regard, vivante dans sa pensée. » Quinze emblèmes l'entourent : « éclatante comme le soleil, belle comme la lune, élevée comme le cèdre ou un parterre de roses, porte du ciel, tige de Jessé, puits d'eaux vives et jardin fermé » sur sa droite. « A gauche, elle est l'étoile de la mer, le lys entre les épines, un bel olivier, la tour de David, le miroir sans tache, la fontaine des jardins, enfin la cité de Dieu. »

Cette figure adoptée par la Champagne, en 1505, Rouen l'accueille et José Clichtove l'utilise pour image initiale de son livre « sur la pureté de la conception de la

---

<sup>1</sup> — Rennes, p. 13-14 ; *Préparation*, p. 13-29.

<sup>2</sup> — Boulogne, p. 396.

<sup>3</sup> — Lyon, p. 399-400.

bienheureuse Vierge Marie », en 1513. Elle est partout, livres d'heures, vitraux, bois sculptés, fresques, ivoires. Ultime consécration, une tapisserie de la cathédrale du sacre la reçoit et la loue par quelques vers :

« Marie, vierge chaste, de mer estoile.  
 Porte du ciel, comme soleil esluë,  
 Puits de vive eau, ainsy que lune belle,  
 Tour de David, Lys de noble value,  
 Cité de Dieu, clair mirouer non pollue,  
 Cèdre exalté, distillante fontaine,  
 En un jardin fermé et résolue  
 De besognier et sy de grâce est pleine. »

C'est la première image de l'Immaculée, désormais protectrice des rois sacrés du royaume de Marie <sup>1</sup>.

*Regnum Mariae, Regnum Franciae.*

\*  
 \* \*

Les Congrès marials nationaux, étalés de 1927 à 1961, reflètent donc bien l'ardente dévotion française envers la très sainte Vierge Marie, Reine de France. Sans hésiter à mettre en évidence et à souligner tous les apports que, dans l'Église catholique, le culte et la dévotion à Notre-Dame doivent à la tradition mariale nationale, les Actes n'en gardent pas moins un sérieux théologique, une précision scientifique qui fait de cette dévotion mariale française une des plus profondes et des plus éclairées.

Cette fierté d'être catholique et dévot de la Reine du ciel s'exprime de façon toute spéciale dans cette conclusion du Duc de La Force au Congrès de Boulogne en 1938.

« Aujourd'hui qu'à chaque fête du 15 août recommence cette procession, émouvant symbole de la dévotion des Français envers Notre-Dame, l'alliance de la Vierge avec notre pays est de nouveau scellée. N'en voyons-nous pas les fruits magnifiques ? Ne sommes-nous pas témoins des incessants miracles de Lourdes ? N'avons-nous pas assisté au prodigieux redressement de la Marne ? Et rappelant la dévotion témoignée à la Mère de Dieu par Clovis, Childebert, Louis IX, Louis XI et Louis XIII, le père commun de tous les fidèles, celui-là même qui canonisa Jeanne d'Arc, ne déclara-t-il pas le 21 mars 1922, "La bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de l'Assomption, patronne principale de la nation française". *O mira circa nos ejus pietatis dignatio ! O condescendance merveilleuse de son amour pour nous ! Faveur ineffable, à nous accordée par le successeur de saint Pierre, présent qui n'a pas été fait à toutes les nations, et qui maintient la France à son rang de fille aînée de l'Église* <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> — Lourdes, p. 265, 273-275 ; C. JEGLOT, *L'Immaculée Conception dans l'art*, p. 264-282.

<sup>2</sup> — Boulogne, p. 29.



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**